



Master 2 Formation de formateurs de l'espace francophone



Présentation du parcours 3, Formation de formateurs en Education au développement durable : résumé en 4 pages.

A qui s'adresse ce master ?

Ce master 2 concerne les formateurs et les responsables de formation des secteurs associatifs et scolaires, des collectivités territoriales, des services de l'état et des entreprises. <http://youtu.be/NwaLLs26OVM> Il est aussi ouvert en formation initiale pour des personnes titulaires d'un master 1 dans les secteurs des sciences humaines et sociales, de l'économie, de l'environnement ou d'un diplôme d'ingénieur dans un secteur connexe du développement durable ou de la formation d'adultes.

Qui peut le suivre ?

Cette formation est conçue pour permettre de conserver en parallèle une activité professionnelle. Il s'agit d'une formation ouverte à distance de 200 heures auxquelles s'adjoignent 125 heures de formation en présentiel sur deux périodes (*du 14 au 24 Octobre 2015, puis du 4 au 15 avril 2016*) plus le stage. Il peut être suivi en un an ou étalé sur deux ans et s'inscrire dans ce cadre d'un CPF (Compte Personnel de formation) en relation avec l'employeur.

Pour quel diplôme :

Ce diplôme de niveau I conduit à la maîtrise des processus de conception et de recherche, à développer les capacités d'expertise et enfin à exercer sa responsabilité en tant que formateur de formateur c'est-à-dire un métier intégrant des compétences de manager, de leader, d'ingénierie de formation et de pilote de dispositifs de formation.

Pour acquérir quelles compétences :

Les compétences acquises lors de cette formation permettent :

1. d'exercer un niveau d'expertise :
 - a. dans les différents champs du développement durable et son éducation.
 - b. le domaine de la formation d'adultes et de la formation de formateurs
2. de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs de formation dans le secteur des associations, des collectivités, du monde scolaire et universitaire.
3. de concevoir et/ou répondre à des appels d'offre de formation et/ou de recherche nationaux et internationaux
4. de communiquer efficacement dans les différents champs d'expertise et dans les différents contextes culturels.
5. de maîtriser les principes, enjeux et outils de la formation à distance.
6. de maîtriser l'articulation entre les résultats de recherche, la formation et l'action de terrain.

Avec quels principes de formation ?

Cette formation repose sur l'acquisition de compétences¹ permettant de faire face aux défis du monde de demain. Cette formation est mixte (Formation Ouverte à Distance articulée avec les présentiels), pluricatégorielle et pluriculturelle (coformation) et en alternance (va et vient permanent entre terrain, formation et recherche)

¹ <http://edd.sciencesconf.org>

Contexte de la mise en place de cette formation :

Les profondes mutations qui touchent le monde actuel vont au-delà des changements liés au numérique et à la transition énergétique. Elles nécessitent de repenser la société (dans ses bases politiques et économiques) mais aussi la culture (notamment environnementale) et les rapports aux sciences. Ceci implique d'envisager de nouvelles relations au travail et l'employabilité.

Le développement durable ne peut plus être perçu uniquement comme un ensemble de connaissances (conduisant au modèle des trois sphères, aux concepts de durabilité forte ou faible...) mais aussi comme un ensemble de savoir faire, de savoir être tournés vers l'action c'est-à-dire de compétences.

*« Le développement durable ne peut être compris que comme un processus complexe qui nécessite une approche **systémique** des enjeux étudiés. L'avenir ne peut plus être envisagé comme une simple projection de l'actuel, il doit intégrer l'incertitude et l'imprévisible, selon des scénarios de continuité mais aussi de rupture. La vision **prospective** est fondamentale pour se préparer aux changements et anticiper des réponses possibles. L'enjeu de la prise en compte des compétences **collectives** réside dans l'articulation entre les compétences individuelles (psychosociales et interculturelles) et les compétences collectives (actions au niveau du groupe ou de la société). La coopération entre les différents acteurs permet la complémentarité entre les différentes compétences qui n'ont de sens que dans leur globalité. Quels que soient les **changements** (numérique, énergie..) le développement durable nécessite l'identification et la prise en compte des différents types de changements (subis ou choisis, perceptibles ou non, réversibles ou non...) et pose la question de la nature des changements (amélioration, atténuation, adaptation, ou transformation). Exercer sa **responsabilité** dans les différents champs du développement durable, à son niveau de responsabilité est une nécessité, mais ne peut se faire que dans un cadre de fonctionnement **éthique** . Cette compétence a un statut particulier car c'est elle qui est porteuse de valeurs et qui donne du sens à l'action et en détermine la finalité. »* Guide de référence Compétences développement durable élaboré par le GT de la Conférence des Présidents d'Université et des Grandes Ecoles.

Nous considérons dans cette formation les compétences (systémiques, prospectives, ancrée dans l'idée de changements et de visées collectives, avec une finalité en termes de responsabilité et d'éthique) comme un cadre de lecture du développement durable.

Dans une telle perspective, éduquer au développement durable nécessite de former à ces compétences et conduit à concevoir et mettre en œuvre de nouveaux outils et scénarios de formation. Cette approche par **compétence** ne **réfute pas** l'entrée par les grands **thèmes** de formation

(inégalités, transitions énergétiques et changements climatiques, enjeux de la biodiversité...), mais conduit à les **élargir** (intégrant les problématiques classiques de l'éducation au développement durable, certaines problématiques de santé, de solidarité ou liées à la gouvernance dans un contexte plus global) ou à les **reformuler** (des défis du numérique aux enjeux des quatre internet, et à l'énergie à cout marginal nul...)

Cette approche nécessite l'utilisation d' **outils de formation** adaptés (aux changements individuels ou collectifs par exemple) et à la conception de **scénarios** de formation contextualisés qui permettent l' **action** . Ces outils bien souvent nouveaux ou réutilisés nécessitent de mobiliser la créativité des formateurs. C'est dans ce contexte que les va et vient entre recherche, formation et action de terrain prennent tout leur sens.

Sur le plan éducatif, l'éducation au développement durable va alors au-delà des courants éducatifs usuels (courants d'éducation relative à l'environnement, courants de la complexité, des Questions socialement vives ou en lien avec « *bien vivre* » ou de l'écodéveloppement sud américain...). Face à l'évolution et à la diversité du monde (des nouvelles formes d'entreprenariats au retour à des techniques traditionnelles, de l'intelligence artificielle aux microcrédits), l' **innovation pédagogique** devient un véritable **levier de développement** dans la société où la formation sur les **enjeux** doit croiser les **besoins** des employeurs.

D'ici 2030, le tiers des métiers aura très fortement évolué, et la formation sera devenue un facteur d'innovation et de développement de nouveaux secteurs professionnels. Nous faisons cependant le postulat qu'il n'y aura pas à court terme, une explosion des « métiers verts » mais un **verdissement** de tous les **métiers** . Dans ce contexte le métier de **formateur** prend toute sa place intéressant à la fois l'entreprise, les collectivités, services de l'état, associations et le monde scolaire et universitaire. Le formateur de formateur en EDD est donc en mesure de déployer une politique de formation dans son contexte professionnel et en interactions avec les autres contextes. Outre les compétences génériques liées à la formation de formateur, plus spécifiquement dans le domaine du développement durable et de son éducation, il s'agit de **rendre accessible, compréhensibles** des phénomènes complexes et abstraits, de donner une vision à la fois **critique** mais **constructive** de phénomènes incertains parfois inconnus au moment de la formation. Il convient aussi de **déconstruire les idées reçues** et de **reconstruire des idées novatrices** , d'articuler les sciences sociales avec une **pensée scientifique moderne** articulant **recherche** et **action** .

Modalités de fonctionnement de la formation :

Cette formation est construite comme une **formation à distance**, selon des principes de **pédagogie inversée** chaque fois que possible (1. proposition d'un sujet avec des problèmes associés, 2. Mise en ligne de cours, documents, articles scientifiques ou de vulgarisation sur la plateforme, 3 mise en situation à partir d'une étude de cas, d'un questionnaire d'un échange en classe virtuelle ou en visioconférence, 4 suivi des compétence).

La FOAD (**Formation Ouverte à Distance**) permet une individualisation du travail en fonction des acquis et des besoins mais son articulation avec les présentiels correspond à un besoin social et pédagogique.

Les deux périodes de **présentiel** permettent de **mettre en œuvre** réellement les outils et les scénarios de formation, de réaliser les travaux collectifs et sur le terrain, d'établir une vie de groupe favorisant la dynamique de formation. A titre d'exemple lors du 2^{ème} présentiel, les mises en situation correspondent à la gestion de certains aspects du colloque international « Outils et scénarios de formation aux compétences développement durable » (gestion des communicants, des participants et des communications, dans les aspects relationnels, scientifiques et techniques), des mises en situation de formation dans un cadre scolaire, universitaire et de formation d'élus, des interactions centrées sur les relations à la nature sur une zone peu anthropisée à une formation d'adultes dans le cadre d'une entreprise.

Le **stage** de formation d'une durée de 120 heures est effectué en marge de son activité professionnelle pour les personnes en formation continue et dans un contexte professionnel adapté en formation initiale.

Le **mémoire professionnel** peut s'orienter vers des aspects plus **fondamentaux** lorsqu'il est envisagé de donner suite par une thèse, ou vers des aspects plus **professionnels** lorsque l'objectif est une évolution des compétences et de l'emploi. Le mémoire professionnel nécessite généralement de **se décentrer** de son activité classique, pour bien **se situer en formation de formateur**. Les mémoires seront généralement co-portés par un professionnel de terrain et un universitaire.

La formation commence à partir du 14 octobre 2015 (présence obligatoire). Par la suite outre la formation asynchrone pour laquelle les personnes en formation s'organisent (dépôt de cours, travail collectif à distance..), une à deux classes virtuelles par semaine en moyenne sont réalisées, entre 18h15 et 19h30. Ceci permet de maintenir la dynamique au sein du groupe et un accompagnement professionnel collectif.

Descriptif de la formation

Les contenus de formation sont organisés dans des Unités d'Enseignement, dotés de crédits compensables.

	Titre de l'UE	Horaire de formation	Crédits	Semestre
UE1	Stratégie de formation et d'apprentissage des adultes.	24h	5	1
UE2	Activités, savoirs et compétences : didactiques professionnelles.	24h	5	1
UE3	Développement durable et Education au développement durable.	48h	10	1
UE4	Approfondissements thématiques sur le développement durable.	24h	5	1
UE5	Méthodologie de la recherche.	24h	5	2
UE6	Stage et mémoire	72h	10	2
UE7	Pilotage de projets éducatifs, Systèmes de formation.	24h	5	2
UE8	Conseil en formation	24h	5	2
UE9	Comparaisons internationales dans l'espace francophone.	24h	5	2
UE10	Communication en éducation au développement durable.	24h	5	1

Les UE sont interconnectées, mais quatre blocs peuvent être distingués :

UE 3, 4: contenus et concepts liés au DD et à son éducation.

UE 1, 2 et 9: formation de formateur, analyse des pratiques (liées au DD), contexte francophone.

UE 7, 8 et 10 : pilotage et gestion de projet de formation liés au développement durable, communication dans le domaine du DD.

UE 5 et 6 : lien entre la recherche, formation et actions sur le terrain.

Les compétences ciblées dans les différentes UE découlent du guide de compétences national mais sont décomposées en compétences opérationnelles à différents degrés d'acquisition (présentées dans le livret de formation)

Evaluation et suivi du master :

Les évaluations sont de type compétences, réalisées de façon individuelle ou collective, en contrôle continu généralement à distance mais pour quatre épreuves en épreuve sur table. La soutenance du mémoire a lieu début Septembre pour la 1^{ère} session et début Octobre pour la 2^{ème} session.

Les évaluations peuvent correspondre à des travaux d'**analyse de situations** ou de **dispositifs de formation** (nécessitant de mobiliser à la fois des cadres conceptuels de recherche et une connaissance des réalités de terrain), à des réponses à des **appels d'offre** de formation ou d'action pour des projets nationaux ou internationaux, à la **production d'outils** et de **scénarios** de formation, à la **mise en œuvre** réelle de formations, à la **gestion d'ateliers** ou la production de **communications** allant du type article de recherche à des communication de médiatisation orales ou écrites, sous des formats variés (porte folio intégrant des productions écrites et des enregistrements vidéo... <https://www.youtube.com/channel/UCiePX1jLI4OLCT71dELPnkQ>). Un même document rendu pour évaluation sera généralement évalué en utilisant plusieurs grilles de lectures basées sur des compétences différentes et donnera donc lieu à des évaluations croisées.

L'acquisition des compétences fera l'objet d'une **évaluation en amont** de la formation, d'un **suivi personnalisé** (décrites dans le supplément au diplôme) et donnera lieu à une **attestation de compétences**.

Equipe pédagogique :

François Anglade, (Ingénieur agronome, gérant de l'Agence de Conseil en Agriculture et Développement d'Initiatives Locales, Plateforme 21 Massif Central); **Fabienne Baudot**, (Chargée de mission prospective, Espace Francophone, ESPE/UBP); **Sébastien Baron**, (Professeur de physique en collège, formateur risques majeurs, Auvergne); **Eric Berr**, (Economiste du développement à l'Université de Bordeaux, Membre du collectif d'animation des économistes atterrés); **Jean Baillon Bigohe** (Sciences de l'environnement, Université de Kinshasa, RDC); **Olivier Blanc** (Espace national de concertation, Ecole et Nature); **Frédéric Boissonnet** (Formateur TICE, directeur des études FFEF, ESPE d'Auvergne); **Jacques Bregeon** (Ecole des métiers de l'environnement de Rennes, Compétences 21), **Elsa Chenaud** (Médiatrice Familiale & Chargée de mission action sociale, Cabinet-conseil "Intermédiation Familiale", OR2D); **Jean Claude Coulet** (Centre de Recherche en Psychologie Cognitive et Communication de l'Université de Rennes 2, Compétences 21); **Marianne Claveau** (Coordinatrice et Animatrice. Recherches sur la Pleine Conscience, OR2D), **Eric Dacheux** (Sciences de l'information et de la communication, UFR LACC, Univ. Blaise Pascal Clermont Ferrand), **Denis Dessagne** (Ingénierie territoriale, ESPE Aquitaine, RéUniFed), **Clara Tacconi** (Responsable Stratégie et Développement à l'Université Paris Seine, CIRSES), **Ana Dubeux** (Univ. Fédérale Rurale de Pernambuco, Brésil), **Emeric Fortin** (Responsable développement durable, École des Ponts, ParisTech), **Isabelle Gaborieau** (Bergerie nationale de Rambouillet, Eduter, UP développement professionnel et formation), **Raymond Philippe Garry** (RIFEFF), **Nathalie Garcia** (Economie sociale et solidaire, cabinet conseil Double Hélice); **Hélène Hagège**, (Sciences de l'Education à la Faculté des Sciences de l'Université Montpellier, LIRDEF); **Philippe Hertig**, (Laboratoire international de recherche sur l'éducation en vue du développement durable, Haute Ecole Pédagogique de Vaud, Suisse); **Hélène Hétier** (Professeur de Sciences économique et sociales en Lycée); **Didier Jourdan**

(Professeur des Universités, Laboratoire ACTé, ESPE, Université Blaise Pascal Clermont II), **Roland Gérard** (Espace national de concertation, Ecole et Nature); **Maryvonne Girardin** (Conseillère pédagogique 1^{er} degré, Rectorat Clermont-Fd, OR2D, RéUniFed), **Agnieszka Jeziorski** (Sciences de l'éducation, Univ Aix Marseille, RéUniFed); **Lynda Kaninda**, (Département des Sciences de l'Information et de la Communication, Lubumbashi, RDC); **Jean Marc Lange** (Professeur en sciences de l'éducation, Univ. Rouen, RéUniFed), **Alain Legardez** (Professeur honoraire en sciences de l'éducation, RéUniFed), **Céline Leroy** (CPU), **Gérald Majou** (CGE), **Evald Maillat**, (Sciences de l'éducation, responsable du master1 FFEF, laboratoire Acté); **Bruno Mastellone** (Formateur TICE, Multimédia, ESPE d'Auvergne); **Mathieu Missonnier**, (Professeur de SVT, charge de mission parc Livradois Forez, CREE); **Philippe Mondet**, (Lieutenant colonel au SDIS de l'Allier, formateur à l'IFFORME); **Céline Montero** (Association Volca-sancy OR2D), **Olivier Morin** (Docteur en Sciences de l'éducation, ESPE Lyon), **Didier Mulnet** (Univ. Blaise Pascal-ESPE, Acté/OR2D, RéUniFed), **Véronique Okome-Beka**, (Ecole Normale Supérieure de Libreville, Gabon); **Muy-Cheng Peich** (Chargée de mission à Bibliothèque sans frontières); **Francine Pellaud** (Sciences de l'éducation, HEP Fribourg, Suisse), **Joëlle Perbet** (formatrice à l'ESPE de Clermont Ferrand), **Julie Pironon** (Ingénieure d'étude en statistiques, ESPE d'Auvergne), **Guillaume Serre** (Chercheur en sciences de l'éducation au laboratoire Acté, responsable du master FFEF); **Martine Serre**, (Formatrice en gestion des entreprises à l'ESPE); **Yannick Rafaitin** (Professeur de SVT, Rectorat Clermont-Fd, OR2D, RéUniFed), **Clémentine Raineau** (Anthropologue, chercheuse associée à la M.S.H. de Clermont-Ferrand), **Yorghos Remvikos** (Réseau de recherche Santé, Environnement, Toxicologie, Université de Versailles-Saint Quentin, OVSQ), **Lionel Roucan**, (Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne. Chargé de la prospective et du développement durable); **Jaclyn Rosebrook Collignon**, (Responsable sustainability and global responsibility, Enseignante de Langues et Etudes interculturelles, Ecole de Management de Grenoble); **Georges Sawadogo** (Gouvernance, Président de l'Univ. De Koudougou, Burkina Faso),

Le master s'appuie sur des réseaux régionaux (CREE, Plateforme 21..), nationaux (Espace national de concertation, Compétence21, Cirses, RéUniFeDD...) et internationaux (Réseau international francophone des établissements d'enseignement supérieur et organismes sur le développement durable). Il s'appuie aussi sur des relations partenariales avec la Conférence des Présidents d'Université, la Conférence des Grandes Ecoles, Ministères, Collectivités territoriales, organismes ou syndicats professionnels mis en place durant la formation et lors du colloque international qui fait partie intégrante de la formation.

Constitution du Dossier :

Se référer à la plaquette de présentation du diplôme.

Lien pour les renseignements techniques : <http://www.espe-auvergne.fr/?article298#.VYBCh0Yuupo>

Lien direct pour le dossier : <http://candidature.univ-bpclermont.fr/WebCieil2/>

Le dossier de candidature doit comporter un curriculum vitae incluant les diplômes et/ou la présentation de l'expérience professionnelle, ainsi qu'une lettre de motivation (envoyée au mail ci-dessous).

Contact et renseignements:

Didier.Mulnet@univ-bpclermont.fr

0473317189

Responsable du parcours Formation de Formateur en éducation au développement durable.